

Réhabilitation Quai Pasteur

VIENNE • RÉHABILITATION DE 114 LOGEMENTS ET DES PARTIES COMMUNES

POINT PRESSE • MERCREDI 20 JANVIER 2021 À 16H00



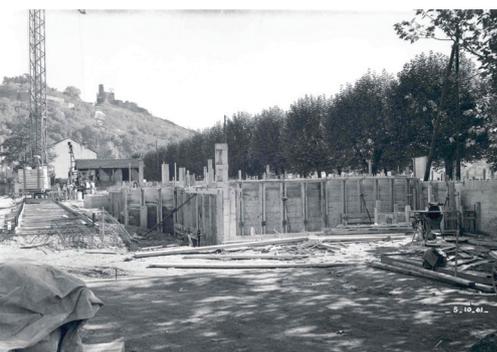
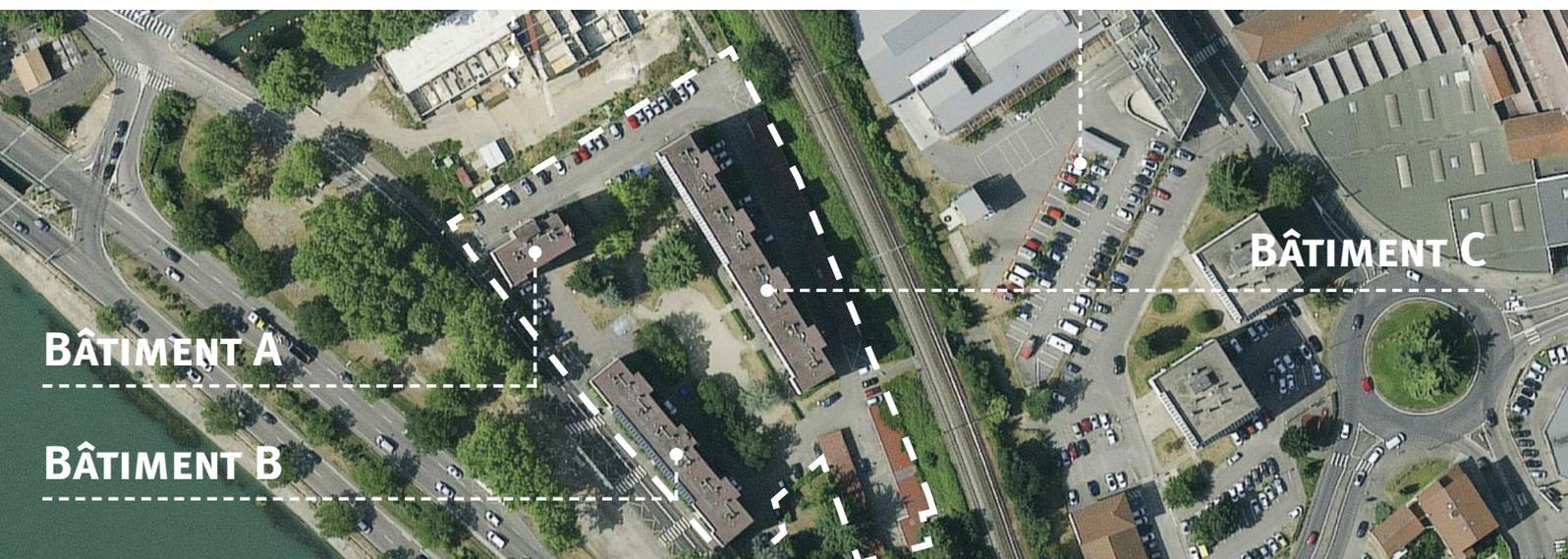
DOSSIER DE PRESSE

Réhabilitation Quai Pasteur

INTRO DUCT ION



L'opération consiste à la réhabilitation des parties communes et des 114 logements de la résidence «Quai Pasteur», située 21, 23 et 25 Quai Pasteur à Vienne. **Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'effort engagé par Advivo en vue de la réhabilitation de plus d'un tiers de ses logements d'ici 5 ans.**



PROGRAMME



L'opération

La réhabilitation de la résidence Quai Pasteur, construite en 1966 s'inscrit dans l'effort réalisé par Advivo d'amélioration du confort et de la consommation énergétique de ses logements, engagé depuis plusieurs années.

Le détail des travaux a été présenté et validé lors du Conseil de Concertation Locative du Patrimoine en juin dernier, en présence des associations représentatives des locataires : CLCV, Indecosa CGT Isère et CGL 38.

La maîtrise d'oeuvre du projet a été confiée à l'agence d'architecture P.GUENOT.

L'opération entrainera une augmentation des loyers de 1% effective à la fin des travaux, tout en maintenant un couple loyer + charges identique. Le montant de la quittance de loyer ne s'en trouvera donc pas affecté. Ainsi pour un T3, le couple loyer + charges avant réhabilitation à 352,86€ s'établira à 352,91€ après la réhabilitation. De même pour un T4, le montant du couple loyer + charges évoluera de 391,10€ à 390,83€.



FINANCEMENT

Le prix de revient prévisionnel de l'opération est de :
3 690 213,36€ TTC

Plan de financement

Divers prêts : 2 700 665,69€

Fonds propres 20% : 738 042,67€

Subvention Vienne Condrieu Agglomération : 114 000€

Subvention Département de l'Isère : 137 505€

Les travaux

Les travaux ont débuté le 18 janvier 2021, date de la première réunion de chantier et s'étaleront sur 24 mois.

À terme, l'opération va permettre d'améliorer :

- **L'isolation phonique et thermique:** remplacement des chassis de fermeture des loggias et des fenêtres en bois par du PVC, remplacement des persiennes en aluminium laqué et des portes palières, réfection des loggias qui n'étaient plus étanches
- **La propreté et l'hygiène :** la condamnation des vide-ordures, peinture des halls et des montées d'escaliers, remplacement des blocs boîtes aux lettres, entretien des murs et plafonds des loggias
- **La sécurité :** remplacement des portes de halls et du système d'interphonie, mise en conformité des installations électriques des logements, entretien de l'éclairage des parties communes et remplacement de certains équipements vétustes : colonnes des eaux pluviales, eaux usées et eaux vannes, regards d'évacuation..

Tout en **modernisant l'aspect global** de la résidence par le ravalement des façades.

CONTACTS

Bernard Tépélian

Chargé de mission Relation Président

04.74.78.39.35

bernard.tepelian@advivo.fr

Melody Besse

Chargée de communication

04.74.78.39.23

melody.besse@advivo.fr



www.advivo.fr

